

PS et PC honorent une terroriste FLN, ses bombes ont tué des enfants

écrit par Jacques Martinez | 9 juillet 2025

Djamila Amrane-Minne



Djamila Amrane-Minne



Saint Denis a, de nouveau, perdu la tête ! La première fois, c'était au IIIe siècle : après qu'il eut été décapité par des soldats romains à Montmartre dans Lutèce, il prit sa tête et partit la déposer à l'emplacement actuel de la nécropole des Rois et Reines de France : la basilique Saint Denis à Saint-Denis ! (1)

Cette fois, près de 1 800 ans plus tard, ce sont non pas des soldats mais des élus du peuple, celui de la Seine-Saint-Denis, qui ont perdu la tête : comment ont-ils pu « rendre hommage » à une femme qui a sur les mains le sang non seulement de Français mais qui plus est...

d'enfants ?

Comment des élus français peuvent-ils honorer une terroriste du FLN qui a sur les mains le sang non seulement de Français mais qui plus est d'enfants ?

Comment des élus français peuvent-ils honorer une terroriste du FLN qui a participé volontairement au massacre, à l'assassinat, à l'amputation d'enfants ? Les plus jeunes qui commençaient à peine à marcher, les ados qui jouaient au baby-foot ou buvant un verre d'une boisson née sur le sol algérien alors français, l'orangina ? N'oublions pas les rescapés, traumatisés jusqu'à la fin de leur vie. Tous étaient des enfants sans aucune arme ! Quelle courageuse cette « honorable » Française devenue algérienne...

Cette Française était née dans la si chic ville de Neuilly-sur-Seine, en 1939 : durant l'insurrection du FLN de 1954 à 1962, elle avait donc entre 16 et 23 ans...

Quand a-t-elle commencé à poser des bombes ? Je ne sais mais cette militante issue d'une famille bien française s'appelait à sa naissance **Danièle Minne**. Ce n'est que plus tard qu'elle préféra à Danièle, le prénom si exotique de Djamila et le nom de famille **Amrane** plus... nord-africain !

Celle que veulent honorer les élus de Seine-Saint-Denis, avait reconnu poser des bombes mais avait affirmé que c'était sans tuer d'enfants : comment peut-elle en être certaine ? On ne pose pas une bombe dans des toilettes destinées aussi à des enfants, en se disant « *mes bombes, elles, ne vont pas tuer d'enfants* » !!!

Alors qu'elle a peut-être permis à ses amis de tuer deux de mes copains d'école de 9 ans et 10 ans...

Des enfants et non des soldats ennemis comme ce fut le cas, lors de la Seconde Guerre Mondiale, de la part de

Résistants français qui n'ont jamais, eux, tué d'enfants
!!!

Si elle n'avait été qu'une sympathisante du FLN, cela m'importerait peu mais je suis scandalisé que des élus français honorent une des « combattantes », en fait, pour moi, une banale et vulgaire terroriste ! C'est-à-dire une personne qui n'a eu qu'un but : répandre la terreur même et surtout en tuant le maximum de personnes dont des enfants ! Et donc des innocents !

Cela en évitant de combattre en uniforme militaire pour affronter des soldats adverses -pas fous les terroristes : ils se dissimulent en civil parmi des civils pour tuer ces mêmes civils !

Et ils ont appelé cette rébellion de gens en civil, la « guerre » d'Algérie !

Nom, rappelons-le, donné par le Roi de France à un territoire qui n'avait pas d'appellation et donc aucune légitimité pour les tribus qui ne faisaient qu'y passer, peu y séjournaient de temps à autre...

Ni mes ancêtres, ni moi, n'y avons été des « colons » puisque les seules personnes que mes parents ont eues à leur service étaient, de temps à autre, une -et pas dix !!!- une femme de ménage qu'ils rémunéraient. La dernière fut d'ailleurs égorgée par un membre du FLN ! Pour quelle raison ? Mais parce que la malheureuse avait refusé de tuer ma mère, voire toute notre famille simplement parce que nous étions français sur le départ ! Ce drame que nous n'apprimèrent qu'arrivés dans l'Hexagone, avait été perpétré que peu avant notre départ d'Algérie en 1962, le... « 18 juin » !

Et celui qui a égorgé cette jeune femme qui nous aimait et que nous aimions, était, lui, un ami de Djamila Amrane-Minne, ex-Danièle Minne !

Elle, malgré ses mains pleines de sang d'enfants européens, fut libérée quelques jours après notre départ

par les autorités françaises en raison de l'amnistie déclenchée pour l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962...

Elle avait échappé à la guillotine que le ministre de l'Intérieur de l'époque avait fait fonctionner sans répit toutes les semaines au détriment de terroristes meurtriers du FLN... Ah, oui, ce ministre devint quelques 20 ans plus tard, Président de la République Française. Oui, vous avez deviné : c'était François Mitterrand ! Celui qui a aboli la peine de mort ! PS comme le président de Seine-Saint-Denis !

Djamila Amrane-Minne était née dans une famille de militants communistes : elle était donc à bonne école « anti-France » puisque ses parents ne se contentaient pas de vendre L'Humanité le dimanche à la sortie d'une messe, ils furent auteurs d'actes les ayant conduits à des condamnations à mort. Je n'en ai pas trouvé la raison.

C'est peut-être pour honorer toute cette famille « Minne... de rien ! » que le président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, **Stéphane Troussel**, et le maire de Bobigny, **Abdel Sadi** dont le fils, selon Le Parisien, semble avoir quelques problèmes avec la drogue (2) ont eu la merveilleuse idée de donner le nom de « Danièle Djamila Amrane-Minne » à un édifice du parc départemental situé sur la commune de Bobigny.

Stéphane Troussel n'est pas n'importe qui : il est porte-parole du... Parti Socialiste ! Cette initiative va certainement lui attirer des voix lors des prochains scrutins mais reste à savoir si d'autres électeurs ne vont pas être plus nombreux à lui tourner le dos parce qu'opposés à une telle décision « si honorifique » envers une ancienne terroriste, ancêtre « modèle » pour ceux du Hamas massacreurs voire avorteurs d'enfants le 7 octobre 2023, ce que le FLN s'était, à l'époque, rendu

coupable des centaines de fois !



Screenshot

Quant à Abdel Saadi, **le maire**, il est membre du **PCF** comme le furent les parents de la terroriste Djamila Amrane ! Cela crée des liens... Et il fut élu avec l'appui de toute la gauche dont le PS de Stéphane Troussel ! Quoi d'étonnant à ce que soit détonant leur souhait commun d'honorer une tueuse de bambins d'autant que ceux-ci n'étaient « que » des petits Français de type européens... C'est-à-dire... RIEN pour leur égérie Djamila !

Si un jour, il m'arrive de rencontrer ces élus, j'éviterai de leur serrer la main pour ne pas avoir, ensuite, à devoir me la nettoyer précautionneusement au gel hydroalcoolique...

Jacques MARTINEZ, journaliste à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

—**(1)** Saint Denis, premier évêque de Lutèce, fut décapité vers l'an 250 en compagnie de l'archidiacre Éleuthère et du prêtre Rustique.

Il est le Saint Patron du monastère édifié en fin de son parcours qui le conduisit à pied, tout en portant sa tête dans les mains, jusqu'en l'actuelle Seine-Saint-Denis, dans une commune nommée ou plutôt... baptisée « Saint-Denis ». C'est d'ailleurs en cet édifice religieux que reposent les dépouilles des Rois et Reines de France.

À noter que, selon le site [zoomdici.fr](https://www.zoomdici.fr), ce département -bien que portant le nom d'un Saint chrétien- est devenu celui où il y a le plus d'habitants immigrés non chrétiens :

« 20 % de la population parisienne est d'origine immigrée, et près d'un tiers » donc près de 33% pour « la population de Seine-Saint-Denis, contre 10 % de la population à l'échelle nationale. »

33% donc dans « le 93 » alors que la Haute-Loire abrite, elle, le moins d'immigrés de France, c'est 10 fois moins :

« La part de l'immigration dans la population est de 3,5 %. »

Et le site précise que « 41 % des immigrés arrivés en France sont nés en Afrique. »

<https://www.zoomdici.fr/actualite/la-haute-loire-parmi-les-departements-avec-le-moins-dimmigration>

-(2) : [Le Parisien du 5 mars 2025](#) sur le fils du maire PCF de Bobigny :